

PROXI Services

**Assez
de vos
corvées ?**



PROXI Services

Proxi Services sprl
11, rue d'Arlon, Post
B-6717 Attert

Ouverture bureau

Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30
Sauf le mercredi, de 8h30 à 12h30
Tél.: 063/456.454
e-mail : info@proxiservices.be

Gérante : Murielle Forget
Responsable Service : Pascale Cimino

Atelier de repassage Post

11, rue d'Arlon, Post
B-6717 Attert
Tél.: 063/456.983

Ouvert

Le lundi et le vendredi de 8h30 à 18h00
Le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h00
Le samedi de 8h30 à 12h30

Atelier de repassage Arlon

230, rue de Bastogne
B-6700 Arlon
Tél.: 063/456.864

Ouvert

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Le samedi de 8h30 à 12h30

Proxi Services sprl est une société
agréée depuis près de 10 ans dans les

Titres-Services



**6,30 €
de l'heure**

Vous recherchez une aide pour vos tâches ménagères ?

- ◆ Nettoyage.
- ◆ Repassage à domicile ou en atelier.

Proxi Services est à votre disposition pour toutes ces activités dans le cadre du système des titres-services.

Avantages pour l'utilisateur :

- ◆ Coût de l'heure de travail : **9,00 €**
... **dont 30% déductible fiscalement !**
... d'où un coût réel de l'heure de travail de **6,30 €**.
- ◆ Garantie de qualité du service presté.
- ◆ Assurance contre l'ensemble des risques liés à l'activité.

Proxi Services, l'assurance de la qualité au meilleur prix :

- ◆ **Proxi Services** est une sprl, ayant reçu l'agrément N° 01740 lui permettant de travailler sous le régime des titres-services.
- ◆ En tant que société privée, **Proxi Services** vous assure d'un suivi de la qualité du service presté.
- ◆ Grâce aux titres-services, **Proxi Services** vous propose ce service à un tarif inférieur au prix du travail en noir.



**Un seul N°
063 / 456.454**

Régularisation d'un travail au noir . . .

Si vous occupez actuellement une aide ménagère non déclarée...

- ◆ Avez-vous pensé aux risques d'accident ?
- ◆ Quelle sera votre responsabilité ?
- ◆ Avez-vous des garanties par rapport à l'absentéisme ?

Si vous êtes vous-même aide ménagère non déclarée...

- ◆ Pensez-vous être couverte en cas d'accident ?
- ◆ Quelles sont vos garanties sociales, et la pension, y avez-vous songé ?
- ◆ N'hésitez pas à contacter **Proxi Services** qui évaluera avec vous, en toute confidentialité, comment régulariser cette situation.

Avantages pour le travailleur :

En vous engageant, **Proxi Services** vous propose :

- ◆ **Salaire intéressant** (Salaire brut selon ancienneté + frais de déplacement + prime de fin d'année).
- ◆ Couverture sociale, congés payés.
- ◆ Assurance contre les risques d'accidents de la profession.
- ◆ Cotisation pour votre pension.
- ◆ Ambiance de travail chaleureuse et respectueuse des différents partenaires.

Renseignements complémentaires :

- ◆ Renseignements sur **Proxi Services** au N° 063/456.454 ou par e-mail à l'adresse : info@proxiservices.be
- ◆ Renseignements sur les Titres-Services : <http://www.titres-services.be>